

**COMITÉ SYNDICAL
D'ARTOIS MOBILITÉS**

6 mars 2025 – 10h00

Salle du conseil – CABBALR – Béthune

ORDRE DU JOUR

- Relevé des décisions du président prises sur délégation du comité syndical
- Procès-verbal du comité syndical du 12 décembre 2024

Administration générale

1. Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion d'Artois Mobilités sur les exercices 2019 et suivants

Affaires financières

2. Rapport d'orientations budgétaires et débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025
3. Mise à jour de la liste des fondations et associations exonérées de Versement Mobilité jusqu'au 31 décembre 2027
4. Renouvellement de l'adhésion de Artois Mobilités à l'amicale de la CAHC

Commande publique

5. Lancement du marché n° 25SM03 - « Travaux de reprise des bordures GLO sur l'ensemble des lignes de bus affectées par les désordres de la voirie »
6. Signature du marché n° 24SM10 - « Accord-cadre pour la réalisation d'aménagements urbains ou travaux de VRD conduits par Artois Mobilités sur son ressort territorial »

Transports/Mobilité

7. Renouvellement de l'appel à projets pour le développement de la pratique cyclable – 2025
8. Approbation de la convention portant mis à disposition de supports d'informations voyageurs par la MEL au profit d'Artois Mobilités des arrêts desservis sur les communes de La Bassée et de Bauvin
9. Approbation de la convention d'objectifs avec l'AULA pour l'année 2025

- **Questions diverses**

Les services d'Artois Mobilités restent disponibles pour toute demande d'information ou de complément : pbarbelette@am62.fr / 03 21 08 11 29

Il est rappelé que le dossier envoyé par courrier est un dossier succinct. Le dossier complet et la convocation officielle sont envoyés par voie électronique via la plateforme e-convocation